

## Attestation d'assurance Garantie Financière

**MS AMLIN INSURANCE SE** certifie que le souscripteur désigné ci-dessous a souscrit pour le compte de ses membres un contrat d'Assurance de Garantie financière pour leur activité de généalogiste aux conditions suivantes :

SOUSCRIPTEUR :	<b>CGP</b>
ADRESSE :	55 Avenue Marceau 75116 PARIS

PERIODE D'ASSURANCE :	du 27/03/2025 au 31/12/2025
NUMERO DE CONTRAT :	2018PFC003
TYPE D'ACTIVITE :	Généalogiste successoral

GARANTIE :	MONTANT DE LA GARANTIE	FRANCHISE
Garantie Financière	1 000 000 € par sinistre et 5 000 000 € par période d'assurance pour l'ensemble des assurés	Néant

A ce titre la société **ETUDE GENEALOGIQUE DE BOURGOGNE**, Siren 940429186, domiciliée 112 rue du 19 mars 1962 – 71000 MACON, bénéficie des garanties du présent contrat pour la période du 27/03/2025 au 31/12/2025.

La présente attestation est délivrée sous réserve du paiement de la prime et ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris le 03/04/2025,

Pour l'Assureur

**MS Amlin Insurance SE**  
Succursale en France  
22 rue Marie-Georges Picquart  
75017 PARIS  
T +33 (0) 1 44 70 71 00  
RCS Paris 815 053 483